

	DRH	NOTE D'INFORMATION		24-DRH-52	
		Date d'application: 09/10/2024	Date de fin de validité :	Page : 1 / 1	Version n° 1

**Objet : BOURSE A L'EMPLOI (1 poste de Psychologue à 30 % à la Maison des Adolescents pour le site de CHAUMONT)**

**Destinataires :** L'ensemble des personnels des Centres Hospitaliers de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Montier-en-Der, EHPAD de Thiéblemont et Sommevoire, C.H. Verdun/Saint-Mihiel, C.H. de Bar-le-Duc/Fains-Veel, C.H. de Wassy, C.H. de Joinville, Centre Hospitalier de la Haute-Marne

## Pour large diffusion et affichage dans tous les services

1 poste de Psychologue à 30 % à la Maison des Adolescents pour le site de CHAUMONT est à pourvoir, dans les meilleurs délais (Contrat à Durée Déterminée d'un an).

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de poste correspondante.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Alexia RUSAK, Cadre de Santé :

☎ : 03.25.56.84.25

@ : alexia.rusak@ch-saintdizier.fr

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature, dès à présent, par écrit, (lettre de motivation en faisant référence à cette note d'information, curriculum vitae détaillé, copies des diplômes, copies des 3 dernières évaluations) à Madame Annabelle ALPHERAN, Directrice des Ressources Humaines (avec copie Madame Alexia RUSAK, Cadre de Santé).

Saint-Dizier, le 21 octobre 2024

La Directrice des Ressources Humaines,



A. ALPHERAN

## FICHE DE POSTE

### INTITULE DU POSTE

**Psychologue Clinicien MDA**

### DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Hôpital public Geneviève de Gaulle Anthoinoz  
Pôle Territorial de Périnatalité  
Pôle Femme Enfant de Saint Dizier  
Structure MDA

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

– Maison des Adolescents de la Haute-Marne 14 rue Bartholdi 52000 Chaumont

### PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique ou contractuel

**Corps :** Psychologue

**Grade :** Psychologue Clinicien

**Emploi :** temps de travail 30%

**Encadrement :** Direction des ressources Humaines

### DESCRIPTION DU POSTE

#### **Missions générales du psychologue hospitalier :**

- Il conçoit, élabore et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de sa formation.
- Il étudie et traite au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personne.
- Il contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives.

#### **Missions du poste**

- Apporter et partager des connaissances théoriques en vue d'étayage clinique
- Intervenir pour répondre à une demande d'un adolescent, d'une famille ou d'un organisme extérieur (Institutions, collège, médecins traitants...).
- Accueillir sans délai et orienter un adolescent vers un autre intervenant si la demande ne rentre pas dans le cadre de sa fonction ou dépasse les champs de sa prise en charge.
- Travailler en collaboration avec les partenaires extérieurs.
- Collaborer à des projets d'amélioration de l'accompagnement des adolescents et à l'élaboration de protocoles de prise en soins.

- Apporter une expertise et une écoute à l'équipe de la MDA, concernant les situations personnelles en lien avec le travail et professionnelles.

**Activité Clinique du poste :**

- Evaluer l'état psychique des personnes dans une dimension de santé globale.
- Mener des entretiens seul ou en binôme avec un membre de l'équipe.
- Assurer un bilan psychologique de l'adolescent et tenir à jour le dossier usager.
- Mener des actions de préventions sur les populations ciblées.
- Animer des groupes de paroles.
- Participer aux réunions de synthèses.

**Expériences et formations du Psychologue attendues**

- Formation continue en clinique,
- Participation à des formations, cours, colloques, séminaires, travaux de recherche ...
- Supervision ou Intervision personnelle.

**Horaire Chronos : 30% à définir**

**Rattachement hiérarchique :**

Directrice des Ressources Humaines

**Liens fonctionnels :**

- Cadre de santé de la MDA Saint-Dizier et Chaumont
- Coordinatrice de la MDA Saint-Dizier
- Equipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, IDE Coordinatrice, sexologue, art thérapeute, chargé de mission...)

**PROFIL REQUIS**

**Savoir-faire :**

- Capacité à communiquer et à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Connaissances du processus et de la psychologie de l'adolescent.
- Connaissances des politiques sociales, économiques et législatives.
- Savoir conduire un entretien psychologique centré sur le traumatisme actuel tout en considérant la dimension psychique plus globale de la personnalité et d'une éventuelle psychopathologie sous-jacente
- Maitriser les procédures et protocoles internes de l'unité.
- Savoir collaborer avec l'ensemble des professionnels du réseau.
- Aptitude à s'exprimer en groupe.
- Soumis au secret professionnel.
- Faire des propositions de suivi et d'orientation.
- Assurer la traçabilité et la gestion de la MDA en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

**Savoir-être**

- Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Compétences relationnelles : aptitude à l'écoute, l'animation et la médiation.
- Garantir une approche bienveillante pour tous et de la discrétion envers le public accueilli.
- Rigueur, disponibilité, ouverture d'esprit.
- Créativité, esprit d'initiative.
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes.
- Ajuster la prise en charge et le soin en fonction du patient et de son environnement familial.
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Gestion des situations de crise, des conflits
- Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle et être capable de de questionner ses pratiques.

**Nature et niveau de formation :**

**Diplôme requis :** Master 2 de psychologie clinique ou DESS de psychologie clinique et psychopathologie.  
Diplôme Universitaire de Victimologie et/ou de Psycho traumatologie (ou Formation à prévoir)

**Expérience professionnelle recommandée**

- Auprès des enfants et des adolescents et de la dynamique familiale.
- Formation à l'analyse des pratiques et à la supervision d'équipes
- Expériences dans des actions de formations

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel /– Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public/– Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une «application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve /– Formation professionnelle
- Entretien annuel

Date	Nom – Prénom	Fonction
20/09/2024		

L'agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :		Directeur des Ressources Humaines



Fiche de fonction reçue à la DRH le : .....Enregistrée le :

**Destinataires après signature de l'agent :**

**Dossier Agent**

**Responsable hiérarchique**